

RECRUTEMENT D'UN MAITRE DE CONFERENCES ASSOCIE (PAST) temps plein F/H

Poste n° N° ETP_0628/ETP_0626

Discipline : Sciences Médico-Sociales

Pour faciliter la lecture du document, le masculin générique se réfère aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

Poste vacant à temps complet (384 HETD soit 1607h de travail effectif)

DATE DE RECRUTEMENT : Le poste est à pourvoir au 01/09/2025

DUREE DU CONTRAT : 3 ans

AFFECTATION : Le poste est à pourvoir à Lorient, UFR LLSHS

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- Ne pas avoir fait l'objet de condamnations inscrites au bulletin n°2 du casier judiciaire, incompatibles avec l'exercice des fonctions

- Article 1 du décret n° 85-733 du 17 Juillet 1985 modifié :

- Justifier d'une expérience professionnelle directement en rapport avec la spécialité enseignée d'au moins sept ans dans les neuf ans qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement (autre qu'une activité d'enseignement).

OU

- Justifier de l'un des diplômes mentionnés au 1° de l'article 23 du décret du 6 juin 1984 susvisé (doctorat) ou de diplômes universitaires, qualifications ou titres étrangers, estimés équivalents par le conseil académique et exercer des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche, ou avoir exercé de telles fonctions si le candidat a la qualité de réfugié politique.

PROFIL DU POSTE :

- Enseignement et missions : 192 HETD (soit 803.50h de travail effectif)

La licence professionnelle « Accompagnement du handicap », proposée uniquement en alternance, vise à former des professionnels dans les domaines de la coordination de parcours de vie et de l'accompagnement (métier de « référent handicap »). Fondée sur l'implication active de l'UBS au projet de l'agglomération lorientaise « Handicap, Innovation, Territoire », elle répond à de nouveaux besoins dans le secteur.

Le professionnel recruté sera en mesure de réaliser une diversité d'enseignements et d'en développer d'autres. Il devra suivre les alternants et assurer la coordination de la formation.

Enseignements : les enseignements à donner au sein de la licence « Accompagnement du handicap » portent sur la démarche qualité, l'accompagnement de parcours de vie, l'autodétermination et l'aidance. D'autres interventions dans d'autres formations de la composante LLSHS porteront sur les problématiques d'accessibilité.

Développement : la personne recrutée sera également à l'interface entre la licence professionnelle et d'autres formations au sein de la composante LLSHS, avec l'objectif de développer des modules de formation sur le handicap et l'accessibilité, comme par exemple le Master « Métiers du Livre et de l'Edition », le master « Patrimoine », et conjointement avec le département STAPS et son parcours de licence « APAS » (Activité Physique Adaptée et Santé).

Suivi & encadrement : suivi d'alternants sur leurs lieux de mise en pratique et de projets tutorés au sein de la licence « Accompagnement du handicap ».

Coordination : coordination des intervenants et promotion de la formation auprès des réseaux professionnels pour trouver des lieux d'alternance et des candidats potentiels.

- Recherche : 803.50h de travail effectif

Sur le plan de la recherche, le professionnel devra être en mesure de créer des passerelles entre les enseignants-chercheurs, notamment du laboratoire LP3C, et les centres d'innovation sur le handicap au niveau local, comme le centre CoWorkIt de Kerpape, la chaire UBS « handicap » dans sa nouvelle définition.

Participation à la définition et à l'animation de la chaire universitaire « Handicap » (anciennement intitulée « Maintien à domicile »), participation à la conception de projets de recherche appliquée, sur les thématiques de la communication et du handicap (groupe de travail « handicap et communication » au sein de la chaire),

ainsi que sur la thématique de la communication en situation difficile (collaboration avec des centres hospitaliers dans le cadre des travaux de recherche de T. Morineau au sein du laboratoire LP3C).

Compétences requises :

- Expérience professionnelle solide dans le domaine de l'accompagnement du handicap (cadre en structure médico-sociale, conseil et accompagnement des structures médico-sociales)
- Expérience solide dans le domaine de la formation dans le champ du handicap, compétences dans l'enseignement des domaines suivants : démarche qualité, accompagnement de parcours de vie, autodétermination et aide, méthodologie de projet
- Capacité à mobiliser les acteurs du handicap sur le territoire et organiser des rencontres, évènements de communication et actions de sensibilisation grand public

REMUNERATION (pour une 1^{ère} nomination) :

Les maîtres de conférences associés à temps plein sont rémunérés au 1^{er} échelon de la classe normale des maîtres de conférences régis par le décret du 6 juin 1984.

La rémunération est fixée à l'indice brut 559 soit 2358.01 € brut mensuel.

CONTACT ADMINISTRATIF :

☎ 02 97 87 29 13.

✉ beatrice.meunier@univ-ubs.fr

CONTACT PEDAGOGIQUE :

☎ 07.87.42.84.06

✉ thierry.morineau@univ-ubs.fr

PIECES A ADRESSER OBLIGATOIREMENT (tout dossier incomplet sera rejeté) :

- Lettre de motivation
- CV
- Liste des publications, le cas échéant
- Copie du diplôme le plus élevé
- En fonction de la situation :
 - Justificatif de l'exercice d'une expérience professionnelle directement en rapport avec la spécialité enseignée d'au moins sept ans dans les neuf ans qui précèdent le 1^{er} janvier de l'année du recrutement
 - Copie du rapport de la soutenance et justificatif d'exercice d'un emploi dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche

Les dossiers complets doivent être envoyés par voie électronique à drh.ens.recrutement@listes.univ-ubs.fr (pour le 29 mai 2025 à minuit, heure d'envoi faisant foi), sous format de type : "PAST_N° Poste_NOM_prenom.pdf"